

Lorsque mon fils a été hospitalisé pour une psychose il y a déjà 6 ans, j'étais déjà au fait, pour y travailler, des bienfaits des organismes communautaires pour les parents et leurs proches. Depuis, le groupe d'entraide que j'animais à La Parentrie, a pris une toute autre signification. Ce partage j'en bénéficiais davantage et j'étais accueillie au même titre, celui d'un parent blessé, comme tout participant au groupe. Il y avait une place pour moi, il y avait aussi une place pour mon fils qui a pu être hébergé à la Maison L'Éclaircie de Montréal (organisme d'hébergement communautaire). On lui a donné la chance d'être reçu comme une personne à part entière, d'être entendu avec sa fragilité mais surtout avec sa spécificité.

Depuis près de 15 ans, je suis impliquée, je travaille, je côtoie les organismes communautaires et ceux qui y travaillent. Leur mission est immense, leurs expertises, leurs connaissances et compétences irremplaçables pour notre société. Le 10% de financement supplémentaire signifie: Permettre la rétention du personnel, la possibilité d'en embaucher du nouveau, éviter leur épuisement. C'est la reconnaissance concrète du travail effectué pour la population et l'importance de leur survie.

Christiane Germain, parent et directrice de La Parentrie.